

Le Mot du Maire



L'été s'achève... le programme d'animations estivales a été une nouvelle fois brillant et propice aux retrouvailles, échanges et rencontres conviviales. Les fêtes de la Saint-Césaire ont déplacé les foules. Je souhaite, ainsi que la municipalité, dire un grand merci aux bénévoles et aux agents municipaux qui oeuvrent à la réussite de notre fête patronale. Cet engagement mérite le respect et l'attention de tous. Nous devons tout faire pour pérenniser cette fête, mais sans altérer l'image de notre ville.

Le mois de septembre a vu la reprise du chemin de l'école pour nos chers petits « bambins » et « ados ». L'effectif est en nette hausse à l'école élémentaire du Pauverel. Il est à noter, l'arrivée de Mme Chazette, nouvelle Principale du collège des Portes du Midi et de M. Crapet, nouveau Directeur de l'école élémentaire publique du Pauverel. Je leur souhaite la bienvenue et la pleine réussite dans leurs nouvelles affectations.

La rentrée n'est pas toujours porteuse de bonnes nouvelles. Je veux ici exprimer mon regret de constater que le Conseil Général, déjà très peu présent en terme d'aménagement de voirie sur notre commune cette année, n'a pas retenu notre demande de financement pour les travaux d'amélioration des réseaux des rues du Coustalou et du Dr Clauzet. Néanmoins, les travaux sont programmés dans l'attente de financements complémentaires, que nous pourrions cumuler avec ceux déjà obtenus auprès de l'Etat. Il devient de plus en plus difficile d'obtenir des subventions pour accompagner nos projets, mais je conduis une équipe déterminée, qui se doit de mener à bien les travaux d'entretien et d'équipement indispensables à notre ville.

A bientôt.

Christian ROUZIÈRES,
Maire de Mours.

PRÉVENTION SANTÉ

Deux défibrillateurs à disposition du public



Pose du 2^{ème} Défibrillateur
devant la mairie

La commune de Mours, en partenariat avec l'association T.Distefano et Groupama, a mis en place sur la commune un premier défibrillateur. Il est installé sur le bâtiment d'accueil du Camping Municipal le Vert.

Un deuxième défibrillateur a été installé pendant l'été, à l'entrée du bâtiment de la mairie. Il a été offert à la commune par M. Pierre Aymard en souvenir de Mme Anne-Marie Aymard, qui a été au service des moursois pendant plus de 30 ans dans son officine.

La commune a proposé deux formations à l'utilisation du défibrillateur : une première, destinée aux membres du personnel municipal et une deuxième, ouverte aux responsables associatifs, lors du dernier forum des associations.

VISITE DU SÉNATEUR JARLIER

Présentation des projets et réalisations communales

Pierre Jarlier, Sénateur Maire de Saint-Flour et Président de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Flour, a été reçu en Mairie le 1^{er} septembre dernier, par Christian Rouzières, Maire de Maurs et le Conseil Municipal.



Dans un premier temps, ils se sont rendus à l'EHPAD Roger Jalenques. Ils ont ainsi pu rencontrer M. Mounir Belhafiane, le Directeur, et visiter les lieux. En tant que Président du Conseil d'Administration de l'EHPAD, M. le Maire a présenté l'unité Alzheimer et les rénovations réalisées. Il en a profité pour mettre l'accent sur les travaux à venir, qui concernent la toiture et la rénovation des chambres les plus anciennes.

Suite à cette visite, une réunion de travail a permis au Sénateur de découvrir plus en détail les réalisations municipales : lotissement Le Conte, rue de l'Oratoire et route de Quézac, Foyer d'accueil et d'animation, éclairage du stade... M. le Maire a également présenté les projets en cours, notamment la finalisation de la restauration de l'Abbatiale et le chantier de réaménagement à venir, des rues du Coustalou et du Docteur Clauzet, avec reprise totale des réseaux. Sur ce projet en particulier, la commune a prévu de solliciter la réserve parlementaire 2012, dans le cadre de la mise en valeur du centre bourg.

Le Sénateur Maire de Saint-Flour a affirmé son intérêt pour les projets évoqués, rappelant l'importance de présenter un dossier ciblé, afin d'optimiser les chances d'obtenir des subventions suffisantes.

CONCOURS CANTONAL DE CHEVAUX LOURDS



Lors du Concours Cantonal des Chevaux Lourds qui s'est déroulé au mois de septembre, M. le Maire était présent aux côtés de Roger Condamine, Président du Syndicat des chevaux de race lourde du Cantal et de Gilbert Figeac, Président du Comité des Foires Chevalines.

Il a encouragé les éleveurs à poursuivre leurs efforts afin de limiter la disparition progressive des élevages de chevaux de trait sur le Canton. Le concours s'est achevé par un vin d'honneur, offert par la commune de Maurs, auquel étaient présents quelques membres du Conseil Municipal.

Dans le cadre de l'amitié qui lie les communes de Maurs et de Plaintel, le Maire, accompagné de Jean-François Cabezon et de Raymond Dessales, s'est rendu dans le berceau de la race Bretonne, pour la Foire aux Poulains de Plaintel, le 3 octobre.

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE - 20^{ème} Anniversaire

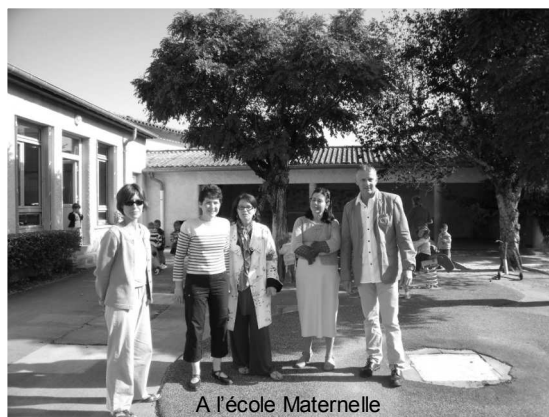
M. le Maire de Maurs, Président du Conseil d'Administration de l'EHPAD Roger Jalenques, a fêté les 20 ans du service de portage de repas à domicile. A cette occasion, il a souligné l'esprit visionnaire d'Albert Seyrolle, qui a été à l'initiative de ce service (en tant que Président du SIVOM de l'époque).

ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

Un nouveau directeur pour une nouvelle rentrée !

C'est dans le calme et la bonne humeur que les élèves ont pris le chemin de l'école, malgré le temps maussade. Cette rentrée 2011-2012 est marquée par des effectifs en hausse, au primaire notamment : 97 élèves en 2011 contre 89 en 2010 et des effectifs stables à la maternelle (62 élèves).

Cette année, un nouveau directeur : M. Jean-Jacques Crapet, est arrivé à l'école élémentaire. Une fois passée l'effervescence du premier jour de rentrée, M. le Maire de Mours et Mme Delort, Adjointe au Maire en charge des écoles, sont allés à sa rencontre. Ancien directeur de l'école de Boisset, il connaît bien le canton et la châtaigneraie, puisqu'il a également exercé à Leynhac et Vitrac. La ville de Mours ne lui est pas inconnue, il y a effectué un remplacement en 1995.



Une discussion constructive et conviviale s'est engagée naturellement. M. CRAPET s'est félicité de la hausse des effectifs à Mours. Il a souligné que cette hausse était supérieure à la moyenne départementale, mais n'a pas caché ses inquiétudes quant aux restrictions de personnel administratif, conséquence du désengagement de l'Etat. Cette situation ne va pas sans poser des problèmes organisationnels pour son propre secrétariat. M. le Maire et Mme Delort, conscients de cet état de fait lui ont assuré leur soutien dans ses démarches.

La discussion achevée, ils sont allés dans les classes à la rencontre des enseignants et des écoliers pour prendre le pouls de cette rentrée. Le Maire leur a souhaité de passer une bonne année scolaire. La visite s'est poursuivie auprès du personnel de la cantine scolaire, pour s'achever à l'Ecole Maternelle, en pleine récréation, le meilleur moment à en croire les enfants !



CONSEIL JEUNES

Petit à petit, les projets prennent forme

Après la réalisation des nichoirs à oiseaux, le Conseil Jeunes poursuit les projets annoncés. Le 30 juin 2011, le 1er Festijeunes a été organisé à Mours sur une idée de la Commission Communication Culture. Cette réalisation, requérant l'investissement de toutes les commissions, a connu un franc succès.

L'objectif était pour le Conseil Jeunes, d'organiser une journée dédiée à la jeunesse sur Mours. La manifestation a débuté au domaine du Fau, par une chasse au trésor avec diverses activités ludiques. Pour les plus grands, elle s'est poursuivie en fin de journée, au Foyer d'Accueil et d'Animation avec une soirée dansante animée par un DJ.



L'organisation globale de la manifestation a été prise en charge par le Conseil Jeunes, assisté de Jérémie Morel, animateur municipal. Choix de la date, organisation du parcours et du déroulement de la chasse au trésor, réservation du matériel pour la journée et la soirée, recherche du DJ, tout a été préparé par les membres du Conseil Jeunes. Cette journée s'est déroulée dans la convivialité, en présence des parents et des élus conformément aux attentes des jeunes organisateurs. La présence et l'aide des parents, en journée, a été un plus pour cette manifestation ajoutant un côté familial des plus sympathique.

BILAN DES ANIMATIONS D'ÉTÉ

Des animations gratuites pour être accessibles au plus grand nombre.



Plein Feu sur le Fau



Akouma



Cinéma - Avatar



Trio Laid

L'été maursois a débuté en fanfare avec son animation phare « Plein Feu sur le Fau » au domaine du Fau. Il s'est achevé place des Cloîtres, avec le concert de Jazz Manouche du groupe TRIO LAID le 25 Août. Le programme des festivités de la saison estivale a été riche en animations aux styles volontairement variés.

Au fil des ans, les jeudis de Mours sont devenus de vrais rendez-vous auxquels le public s'est rendu en nombre. Les commentaires recueillis sur le terrain le confirment.

*Vous êtes-vous rendu à un ou plusieurs rendez-vous de l'été ?
J'ai assisté à trois spectacles de la programmation estivale : aux concerts de la Marmaille et du Trio Laid, ainsi qu'au spectacle de rue Emma La Clown.*

Ces spectacles vous ont-ils plus ?

J'ai beaucoup apprécié l'originalité de l'animation musicale qui se démarque de ce que l'on peut voir habituellement. Le fait d'assister aux animations en plein air, avec le patrimoine architectural comme décor est également très agréable.

Des suggestions pour la prochaine saison ?

Je n'ai pas de suggestions particulières, les spectacles étaient variés et de qualité, l'information bien diffusée grâce au dépliant programme. Je souhaite simplement que cela soit renouvelé pour les années à venir!

Mounir.B



Les préalables Emma La Clown



Vous êtes-vous rendu à un ou plusieurs rendez-vous de l'été ?

Je me suis rendu au spectacle des Frères Grumaux, un spectacle original et dynamique à destination du jeune public, mais attention à ne pas lui donner de mauvaises idées! J'ai beaucoup apprécié le concert de la fanfare La Marmaille, pour son côté enchanteur avec la présence de musiciens de grande qualité.

Qu'avez-vous pensé de la programmation ?

Le fait qu'il y ait une animation gratuite chaque semaine pendant l'été fait que Mours est une commune qui bouge. Cela la différencie par rapport à d'autres communes et lui confère un attrait supplémentaire.

Si vous deviez y apporter une amélioration, quelle serait-elle ?

Une animation par semaine, c'est déjà bien. Ce serait peut-être mieux le vendredi soir?

Laurent.G



Fanfare La Marmaille

FORUM DES ASSOCIATIONS

Un forum vitrine de la richesse associative
du Pays de Maurs



Avec cette 4^{ème} édition, le Forum des associations, organisé par la commune de Maurs en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Maurs, est devenu le rendez-vous marquant de la rentrée.

50 associations, de Maurs et du Canton s'étaient donné rendez-vous pour cette rentrée 2011. Du sport à la culture, en passant par le social et l'humanitaire, presque tous les domaines étaient représentés. Les démonstrations de badminton, de tennis de table, les animations musicales de la Ganelette et de l'Escaufeto ont rythmé cette journée conviviale. La présentation et l'animation des stands (interview) ont été assurées par les membres du Conseil Jeunes de Maurs.

Cette année, les responsables associatifs ont constaté l'augmentation des inscriptions prises lors du Forum. Un phénomène nouveau dont ils se félicitent. Le lien avec le public semble désormais fermement tissé. Le repas de midi pris en commun, auquel ont participé le Maire et les élus, a également été l'occasion de resserrer les liens entre les associations elles-mêmes.



ANIMATIONS D'AUTOMNE

● **Les 13^{èmes} Rencontres des Métiers de l'Artisanat d'Art** ont eu lieu les 8 et 9 octobre dernier avec un succès chaque année renouvelé. Nous reviendrons plus en détail sur son déroulement dans le Bulletin Municipal de Janvier 2012.

● **Le Jeudi 20 Octobre 2011**, de 9h à 12h sur la Place de l'Europe

Dans le cadre de la semaine du Goût, la municipalité organise la traditionnelle dégustation de châtaignes grillées et de jus de pommes. **Pour encore plus de goût, viendront s'ajouter** : des gâteaux, des tartines et un atelier de découverte du pain pour les plus petits.

● **Le Vendredi 28 octobre 2011**, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en partenariat avec « Peuple et Culture » organise la projection d'un film documentaire : « Trois frères pour une vie », suivi d'un échange sur le thème : « la solitude en milieu rural ».

ETUDES A SUIVRE...

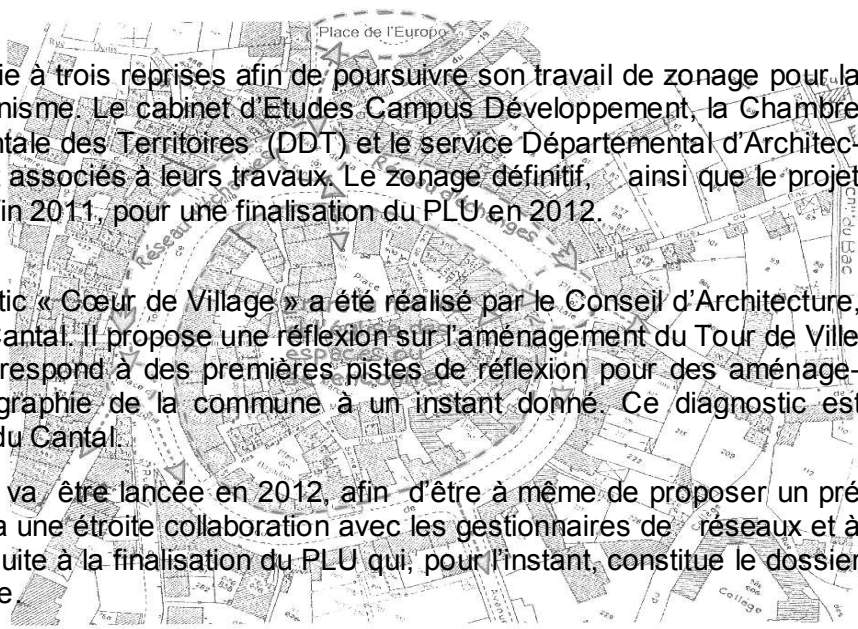
● **PLU : Plan Local d'Urbanisme**

La Commission Urbanisme s'est réunie à trois reprises afin de poursuivre son travail de zonage pour la réalisation du futur Plan Local d'Urbanisme. Le cabinet d'Etudes Campus Développement, la Chambre d'Agriculture, la Direction Départementale des Territoires (DDT) et le service Départemental d'Architecture et du Patrimoine sont étroitement associés à leurs travaux. Le zonage définitif, ainsi que le projet de règlement devraient être réalisés fin 2011, pour une finalisation du PLU en 2012.

● **Aménagement du Tour de Ville**

Parallèlement à ce projet, un diagnostic « Cœur de Village » a été réalisé par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement du Cantal. Il propose une réflexion sur l'aménagement du Tour de Ville et du centre-ville de Maurs. Cela correspond à des premières pistes de réflexion pour des aménagements futurs et présente une photographie de la commune à un instant donné. Ce diagnostic est subventionné par le Conseil Général du Cantal.

La consultation d'un cabinet d'études va être lancée en 2012, afin d'être à même de proposer un pré-projet d'aménagement qui nécessitera une étroite collaboration avec les gestionnaires de réseaux et à terme les riverains. Cette étude fera suite à la finalisation du PLU qui, pour l'instant, constitue le dossier prioritaire de la commission Urbanisme.



Signalétique en Centre - Ville



Au mois de juillet, les services techniques municipaux, ont installé les 14 mâts supportant les nouveaux panneaux directionnels. Cette signalétique concerne les services publics et d'utilité publique de la commune. Elle a permis d'intégrer les nouvelles infrastructures. Une fantaisie a été réalisée place du Petit Prince : des crayons géants supportant une ardoise, signalent les écoles publiques et les services à l'enfance.

Calendriers des Animations

Les calendriers des manifestations associatives, des animations de la Bibliothèque municipale et des conférences de l'université inter-âges sont arrêtés et viennent d'être édités. Ils sont consultables sur le site internet de la commune dans la rubrique « Calendrier des manifestations » ou sur simple demande, à l'accueil de la mairie.

Nouvelles cartes d'électeur

2011-2012 est une année de refonte des listes électorales. Tous les inscrits recevront une nouvelle carte d'électeur après le 28/02/2012.

Jusqu'à cette date, il y a lieu de signaler à la mairie tous les changements d'adresse ou erreurs constatés sur les anciennes cartes. Pour les nouvelles inscriptions, la date limite reste comme les autres années le 31/12/2011.

Du côté de l'abbatiale...

- « Les cloches sont de retour à Maurs » et l'horloge fonctionne à nouveau depuis la fin septembre.
- Le Buste Reliquaire de Saint-Césaire se prépare pour un voyage au Musée du Louvre. Il y séjournera du 16/11/11 au 12/02/12.

Avis aux amoureux ! De nouveaux bancs publics

La rénovation de l'ensemble des bancs du centre-ville (pose de nouvelles lames de bois en châtaignier) est achevée. Parallèlement de nouvelles poubelles ont été installées.

Du côté des Lotissements

- **Lotissement Le Camp** : 2 lots disponibles à la vente, lot n° 9 (918 m²) et lot n° 10 (1051 m²) à 25 € t.t.c. le m²
- **Lotissement Le Conte** : 5 lots disponibles à la vente, lot n° 2 (823 m²), lot n° 3 (825 m²), lot n° 5 (738 m²), lot n° 11 (952 m²) et lot n° 16 (894 m²) à 31 t.t.c. le m²

Seniors en vacances



Dans le cadre du programme « Seniors en Vacances », 20 personnes sont parties pour un séjour d'une semaine à Ballaruc les Bains, dans l'Hérault. Ce voyage a été organisé par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de

Maurs avec l'ANCV (l'Agence Nationale des Chèques Vacances). Le CCAS gère la logistique. Le financement du séjour est assuré par chacun des participants et par l'ANCV.

Publication : Mairie de Maurs

Directeur de Publication : Christian ROUZIERES

Directrice de la Rédaction : Jeanine HERCOUET-TESTA

Ont participé à la rédaction :

Les membres de la Commission Communication, Relations extérieures.

Maquette : Virginie CESANO

Crédit photo : Mairie, Jean-Paul TOURRILHES

Impression : I2S IMPRIMERIE - Aurillac

Tirage : 1250 exemplaires - Dépôt légal : Mai 2008

Pour Tout contact

Mairie de Maurs - BP 32 - 15600 MAURS

Tél. 04 71 49 00 32 Fax : 04 71 49 00 81

email : mairie@ville-maurs.fr

Site Internet : www.ville-maurs.fr